

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Histoires, mémoires

Angéline Escafré-Dublet

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) a ouvert ses portes le 10 octobre 2007. Conçue comme un lieu de réflexion et de diffusion sur l'histoire de l'immigration, elle représente l'aboutissement d'un long processus et peut se voir au miroir du rapport de la France aux cultures immigrées. Installée dans le Palais de la Porte Dorée, son exposition permanente établit la multiplicité des expériences migratoires dans une volonté de reconnaissance des apports de l'immigration à l'histoire de la nation française.

Le choix de la forme muséale pour créer un lieu de diffusion et de connaissance de l'immigration correspond à une volonté de reconnaissance et de légitimation des cultures de l'immigration en France qui, au départ, n'allait pas de soi. Le souhait vient de chercheurs, historiens, membres du milieu associatif qui, à partir de 1986, remettent plusieurs rapports aux pouvoirs publics avant de rencontrer une réelle volonté politique en 2002¹. Une fois la mission de préfiguration lancée en 2003, le projet associe l'ADRI, un groupement d'intérêt public financé par le ministère des Affaires sociales², le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Culture. Ce dernier acteur est le plus difficile à convaincre de la légitimité de l'entreprise et de la nécessité d'ouvrir un musée, de nommer des conservateurs et de lancer la constitution d'une collection. Les réticences du ministère, rapportées par différents acteurs investis dans la mise en place du projet, s'inscrivent de fait dans une longue histoire de renvois des cultures de l'immigration à la sphère du social ou du socio-culturel.

Aux tentatives de mettre en place des projets d'action culturelle spécifiques en direction des immigrés, les administrateurs du ministère de la Culture ont longtemps opposé leur manque de qualité artistique, leur caractère social, voire amateur³. À l'exception des années 1981 à 1986, la représentation des cultures issues de l'immigration a souffert à maintes reprises d'un manque de légitimité qui se manifeste aujourd'hui à l'ouverture de la Cité. Les raisons en sont multiples. On peut trouver des éléments d'explication dans la création même du ministère en 1959, lorsqu'il s'inscrit en opposition avec tout un pan de l'action culturelle française, alors associée aux mouvements d'éducation populaire⁴. Il s'est ainsi éloigné durablement d'initiatives plus sociales d'où ont pu émerger des projets menés par des associations immigrées au cours des années 1960 et 1970. En outre, la conception universaliste de la notion de culture qui a été associée au projet du ministère a participé du rejet de la représentation des particularismes ethniques – qui ne renvoient pas à l'universel – et d'une

¹ Programme de préfiguration d'un musée de l'immigration, dossier présenté au FAS par Driss El Yazami et Majid Daboussi, mars 1986 (AN CAC 1992 0164 article 13, dossier *Sans Frontière*) ; AMHI, *Rapport de l'association pour un musée de l'histoire de l'immigration*, 1992 ; Note à Lionel Jospin par Philippe Bernard, Patrick Weil, 1998 ; Driss El Yazami, Remy Schwartz, *Rapport pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration*, novembre 2001.

² Le soutien financier est apporté par l'intermédiaire de la Direction de la population et des migrations, créée en 1964, rattachée depuis 2007 au ministère de l'Immigration, de l'identité nationale et du co-développement.

³ Angéline Escafré-Dublet, *Etat, culture immigration : la dimension culturelle des politiques d'immigration françaises, 1958-1991*, Thèse d'histoire, IEP de Paris, 2008, 524 p.

⁴ Philippe Urfalino, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, La Documentation française, 1996.

distanciation vis-à-vis des œuvres d'art étrangères – reconnues mais détachées de leur contexte de création. Plus subtilement, l'existence du ministère a contribué à fixer une définition artistique de ce que l'on entend par culture dans le contexte des politiques publiques françaises : la valorisation du patrimoine, le soutien à la création ou l'encouragement aux pratiques artistiques comme la musique, le théâtre ou la danse⁵. Les populations immigrées, en tant que populations spécifiques, assignées à une différence culturelle au sens anthropologique du terme – une langue, des pratiques et des modes de vie différents, s'en sont trouvées exclues.

La consultation des archives du ministère de la Culture offre de nombreux exemples d'administrateurs réticents à s'associer à des projets ayant trait à la vie culturelle des immigrés tout au long des années 1970 et 1980. Il faut la volonté de quelques chargés de mission et l'existence de structures plus expérimentales, comme le Fonds d'intervention culturelle du ministère, pour que des projets parviennent à être soutenus⁶. En 1986, le « programme de préfiguration du musée de l'immigration » présenté par Driss El Yazami et Majid Daboussi bénéficia du soutien de la direction du Développement culturel, mais la subvention fut interrompue avec le changement de gouvernement et la suppression de l'unité. Tout au long des années 1990, les rapports et autres notes remises aux responsables politiques qui appellent à la création d'un musée de l'histoire de l'immigration continuent de se heurter aux réticences du ministre de la Culture⁷. Il faut que le Président de la République soit réélu en raison du vote massif contre le Front national en mai 2002, pour que Jacques Toubon se voit confier la mission de préfiguration d'un « centre de ressources et de mémoire de l'immigration » en 2003⁸. Il est décidé qu'il sera installé dans un musée existant, voué à être vacant en raison du transfert d'une partie de sa collection au musée du quai Branly, le Palais de la Porte Dorée⁹.

L'installation de la Cité dans le Palais de la Porte Dorée soulève alors plusieurs enjeux. Le lieu aurait pu accueillir un musée de l'histoire coloniale, qu'appelait de ses vœux l'Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine (ACHAC). Cependant, les collections établies en période coloniale sont plus volontiers présentées pour leur apport ethnographique dans le cadre d'un musée des Arts et civilisations d'Afrique, d'Asie d'Océanie et des Amériques (musée du quai Branly). En outre, parmi les acteurs associés au projet, membres du milieu associatif et historiens de l'immigration, une crainte est exprimée, celle de voir le lien entre colonisation et immigration surévalué, au détriment des vagues d'immigration venues à des périodes différentes et de diverses régions du monde. En effet, le Palais de la Porte Dorée est un bâtiment construit pour ouvrir l'Exposition coloniale internationale de 1931. Il en porte le style : une architecture art déco avec des lignes élancées et un mobilier stylisé, des fresques et des bas-reliefs monumentaux qui représentent la conquête coloniale. Sur le fronton de l'entrée, il est bien inscrit « Cité nationale de l'histoire de l'immigration ». Cependant, l'intitulé du musée n'enlève rien au fait que le visiteur est d'abord saisi par un lieu et une esthétique qui renvoient à la période coloniale. Or, force est de constater qu'à trop craindre de surévaluer le fait colonial, la Cité ne livre guère

⁵ Sur la construction de la culture comme catégorie d'intervention publique, cf. Vincent Dubois, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1999.

⁶ AN CAC 1985 0599, 2006 0272.

⁷ Marie-Claude Blanc-Chaléard, « Une cité pour l'histoire de l'immigration. Genèse, enjeux, obstacles », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 2006/4, n° 92, p. 134.

⁸ Jacques Toubon, *Mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration*, La Documentation française, 2003.

⁹ Herman Lebovics, *Bringing the Empire Back Home : France in the Global Age*, Durham, N.C., Duke University Press, 2004, p. 143.

d'explication sur l'histoire du Palais¹⁰. Le projet de consacrer un espace du musée à « confronter le passé du bâtiment à sa nouvelle destination » n'a finalement pas été retenu¹¹. Quelques plaques apposées sur les colonnes de l'entrée en expliquent l'origine, sans approfondir l'idée de « retourner » le symbole qu'avait pourtant exprimée Jacques Toubon¹². Le contexte d'ouverture de l'Exposition coloniale internationale de 1931 ne fait l'objet que d'une exposition temporaire, de mai à septembre 2008¹³. Le projet est de rendre compte de la multiplicité des parcours migratoires, une mission qui est bien remplie par l'exposition permanente.

En préambule à l'exposition permanente de la Cité, des cartes animées figurent les mouvements des populations autour du monde et à travers les siècles. Ils situent ainsi dans une histoire mondiale et séculaire l'expérience française de l'immigration. Autour d'objets et de documents iconographiques, le parcours de l'exposition suit quant à lui une chronologie sensiblement différente : celle de la migration, avec l'arrivée, l'installation, la vie en France. Elle est ponctuée de moments spécifiques : le passage de la frontière, la construction de l'étranger par le juridique (exposition de passeports, etc.), l'habitat, les formes de sociabilité (les associations culturelles, le sport), le monde du travail¹⁴. L'organisation thématique sert un propos : elle met en exergue les points communs entre les différentes migrations venues se fondre dans le creuset français. Si l'on prend l'exemple de l'exposition intitulée *Les Enfants de l'Immigration*, organisée au Centre Georges Pompidou à l'hiver 1984, l'organisation thématique respectait déjà une dynamique similaire puisque trois espaces se succédaient : l'arrachement, le creuset et la construction¹⁵. Selon la même logique, le découpage de l'exposition permanente de la Cité s'accorde avec les étapes successives de la migration et met l'accent sur l'expérience commune de l'intégration. Il correspond au souhait de ne pas allouer une place spécifique à un parcours d'immigration plutôt qu'à un autre. Il s'accorde avec une conception républicaine de l'intégration des immigrés à la nation « quelles que soient leurs origines, leur race ou leur religion ¹⁶ » À l'ouverture du musée, cette posture a cependant fait débat et le manque de mise en perspective de l'immigration venue des anciennes colonies a été dénoncé : le statut des sujets coloniaux, les conditions de recrutement et l'encadrement spécifique dont ils ont fait l'objet ne sont guère exposés. Il reste à la Cité et aux ressources que peuvent apporter les expositions temporaires de décider de répondre à ce questionnement.

Le projet de la Cité s'insère dans la démarche d'une historiographie qui a fait de la reconnaissance de l'immigration comme élément constitutif de la nation son cheval de bataille. Il poursuit le mandat que s'était donnée la mission de préfiguration en affirmant : « Leur histoire est notre histoire ¹⁷ ». Or, la scénographie de l'immigration est un défi qui

¹⁰ Sur l'histoire du palais de la Porte Dorée, cf. Maureen Murphy, *Un Palais pour une cité, du musée des Colonies à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration*, Paris, RMN, 2007.

¹¹ Marie-Claude Blanc-Chaléard, *op. cit.*, p. 138.

¹² Jacques Toubon, *op. cit.*

¹³ Exposition du 6 mai au 7 septembre 2008, *1931 : Les étrangers au temps de l'exposition coloniale*, CNHI. Cf. à ce sujet, [le compte rendu de Malika Rahal](#) également paru dans la rubrique « comptes rendus » d'*Histoire@Politique. Politique, culture, société*. Sur l'exposition coloniale internationale de 1931, cf. Herman Lebovics, *La « Vraie France » : les enjeux de l'identité culturelle, 1900-1945*, Paris, Belin, 1995, p. 57-102.

¹⁴ Lafont-Couturier, Hélène, « Les coulisses d'une collection en formation », *Hommes et Migrations*, mai-juin 2007, n°1267, p. 9.

¹⁵ Véronique Baux, José Chapelle, *Les Enfants de l'immigration : catalogue de l'exposition*, Paris, Centre de Création Industrielle, 1984.

¹⁶ France, Haut conseil à l'Intégration, *Pour un modèle français d'intégration : premier rapport annuel*, Paris, La Documentation française, 1991.

¹⁷ Brigitte Jelen, « 'Leur histoire est notre histoire' : Immigrant Culture in France between Visibility and Invisibility », *French Politics, Culture & Society*, vol. 23, n° 2, Summer 2005.

relève à la fois de la représentation de l'expérience et de la concurrence des mémoires¹⁸. Les critiques, les concurrences, ne sont que le reflet de l'enjeu symbolique d'une telle entreprise. L'exemple américain du musée d'Ellis Island, souvent cité pour exemple en matière de musée de l'immigration, en est le témoin vivant. Certes, Ellis Island symbolise la reconnaissance de l'immigration dans le mythe national américain. Mais, d'une part, le fait est récent et a plus à voir avec la réussite économique des petits-enfants de ces vagues d'immigration du début du siècle qu'à la construction de la nation américaine, largement fondée par ailleurs sur le mythe des pères fondateurs¹⁹. D'autre part, Ellis Island porte la mémoire des migrations européennes vers les Etats-Unis, passant outre la mémoire des migrants d'Asie et d'Amérique latine arrivés par la côte pacifique ou la frontière mexicaine²⁰. Que l'ouverture de la Cité s'expose à des controverses n'est somme toute qu'une conséquence inévitable de l'ouverture d'un lieu d'histoire et de reconnaissance qui s'attelle à la tâche difficile de représenter le vivre ensemble. Cependant, au regard du long cheminement qui a précédé son ouverture, on doit se demander si ce lieu va simplement représenter une revanche prise sur le passé ou bien, si les moyens seront donnés pour en faire un espace de construction d'une légitimité culturelle pour les populations issues de l'immigration.

POUR EN SAVOIR PLUS.

Le site internet constitue une ressource importante pour l'histoire de l'immigration www.histoire-immigration.fr.

¹⁸ Narguesse Keyhani, *La construction de la mémoire et de l'histoire de l'immigration comme problème public*. Mémoire de M2 en sociologie, Cachan, 2006.

¹⁹ Nancy Foner, *In a New Land: a Comparative View of Immigration*, New York, New York University Press, 2005, p. 207.

²⁰ "Sanctifying Ellis Island". Matthew Frye Jacobson *Roots Too : White Ethnic Revival in Post-Civil Rights America*, Cambridge, Harvard University Press, 2006, p. 59. Pour des images d'Ellis Island avant que les lieux ne soient investis à nouveau, cf. Georges Perec (réal.), *Récits d'Ellis Island*, film français en couleur, 1979.